



**Communiqué CGT**

**20.05.2021**

## **Mobilisation des Assistants Familiaux des Yvelines**

Les responsabilités des assistants familiaux sont immenses, au cœur du dispositif de protection de l'enfance, au plus près des mineurs et de leurs difficultés et pour un travail 24H sur 24H et 365 jour/365... Pourtant, leurs missions s'effectuent dans un cadre fragilisé notamment par leur situation d'isolement, la précarité de leur emploi et l'absence de cadre statutaire sur le plan national.

Ce jeudi 20 mai, à l'appel de la CGT une mobilisation nationale des assistants familiaux a été organisée dans les Conseils Départementaux de France.

Nous voulons mettre en lumière le rôle essentiel des assistants familiaux (« familles d'accueil ») et obtenir des garanties statutaires pour lever leurs difficultés d'exercices et la précarité de leur profession.

Dans les Yvelines, un préavis de grève a été déposé pour le 20 mai 2021.

Nous n'avons eu aucun retour de l'institution, ni proposition de rencontre à la suite de la transmission de ce préavis.

Aussi, en Comité Technique nous avons interpellé l'institution pour demander l'ouverture de négociations autour de propositions d'améliorations.

Il nous a été répondu qu'ils « *regarderaient notre déclaration et notre demande pour y répondre* ».

Les attentes des professionnelles sont immenses pour obtenir enfin une véritable reconnaissance de leur profession.

Nous demandons la mise en œuvre d'un statut national pour mettre fin à l'iniquité de traitement, la précarité de l'emploi, pour améliorer et clarifier les droits et conditions de travail, notamment d'ailleurs les modalités d'exercice du droit de grève reconnu comme un droit constitutionnel mais à l'usage très complexe pour cette profession.

Nous attendons avec détermination l'ouverture de négociations dans les Yvelines sur les questions relatives aux éléments de rémunération et d'indemnisation des frais professionnels, sur le déroulement de carrière, la valorisation du métier, la présomption d'innocence, l'amélioration des conditions de travail et les conditions d'accueil pour le bien-être des enfants, le droit au repos et au répit...

**Cette mobilisation des assistants familiaux des Yvelines est inédite dans notre collectivité, et une première au plan national.**

**Il y a urgence à enfin obtenir une véritable reconnaissance de cette profession.**

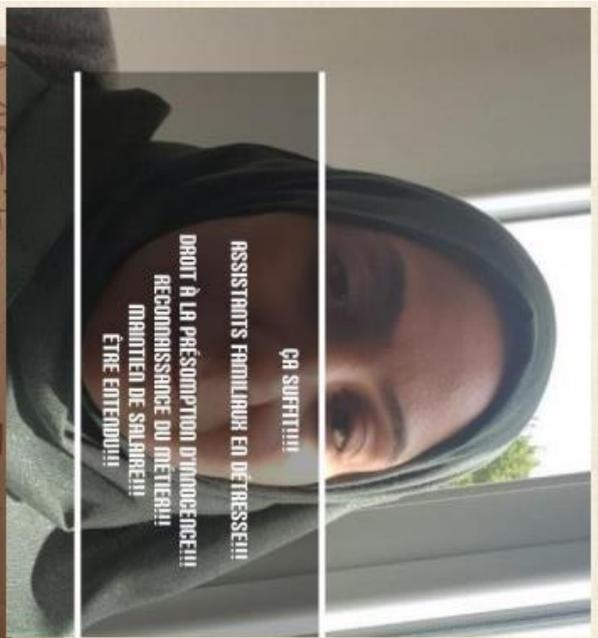
**Nous restons déterminés pour obtenir des avancées sociales.**

---

**Photo d'illustration d'assistantes familiales mobilisées au verso**

---

**JEUDI 20 MAI 2021  
LES ASSISTANTES  
FAMILIALES DES  
YVELINES AGISSENT  
POUR LEURS DROITS**

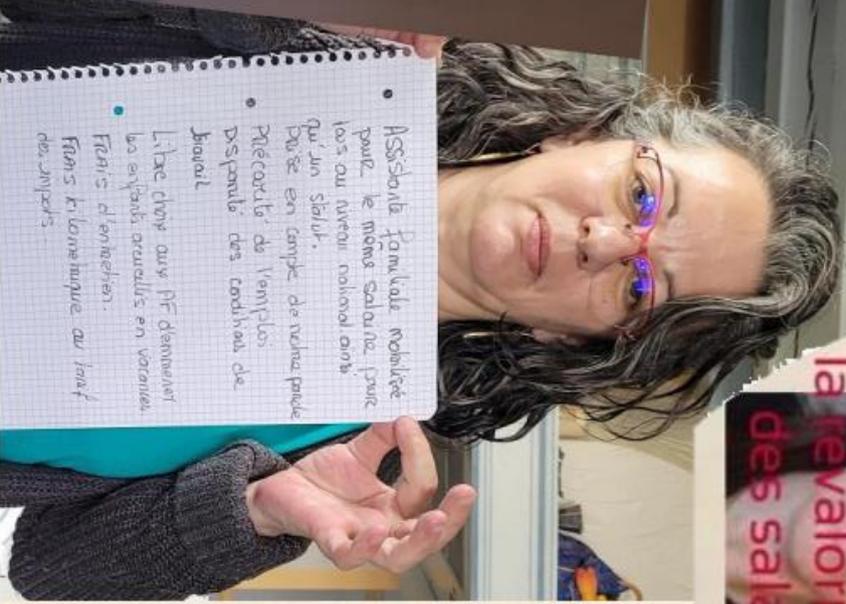


**POUR la  
reconnaissance  
du métier POUR  
un statut  
national POUR  
la revalorisation  
des salaires**

Assistante Familiale  
Habilisée pour :  
la reconnaissance  
professionnelle.

**ASSISTANTS FAMILIAUX  
MALTRAITÉS**

- REMUNERATION minimum Rattachée à  
des Salaires et des indemnités, transports...
- RECONNAISSANCE d'un statut de **fonctionnaire**  
détaché de carrière, valorisé de l'intérieur et  
Pouvoir nos collègues
- Présomption d'INDOGENÈSE
- DROIT au chômage lors d'1 PERTE d'accueil  
comme les ASS HIA
- RECONNAISSANCE DE NOTRE PAROLE ET  
DE NOTRE REFLEXION.



Assistante Familiale  
Habilisée Pour  
la reconnaissance professionnelle  
le prise en compte de notre parole